

„ res de l'air ; arrangemens que j'ose dire, Mon-
 „ sieur, on a rendu nécessaires de votre côté mê-
 „ me, en nous obligeant de tenir ensemble le gros
 „ de notre Armée, pour mettre par ce moyen à
 „ l'abri de toute insulte les différens Corps que
 „ l'on a menacés, & que l'on menace encore du
 „ defarmement. „

Quant aux hostilités commises à force ouverte
 contre le détachement François, placé à Bremer-
 worde, voici comment Mr. de Zastrow entreprend
 de les justifier, dans sa Lettre du 21. Novembre.

„ J'ai eu l'honneur d'avertir Votre Excellence,
 „ que la sûreté & la subsistance des troupes, me
 „ mettoient dans peu dans la nécessité de les faire
 „ changer de position.

„ J'avois donné ordre en conséquence aux trou-
 „ pes Hessoises de se replier sur Bremerworde, sans
 „ exercer pourtant la moindre hostilité contre la
 „ garnison Françoisse assez foible qui s'y trouvoit,
 „ espérant que de la même façon que les troupes
 „ ont été tranquillement à Seven, elles pourroient
 „ être à Bremerworde.

„ L'Officier qui y commandoit n'a pas jugé à
 „ propos de se prêter à mes intentions. Il a d'a-
 „ bord arrêté un Officier chargé de mes ordres pour
 „ le Général Hessois, & refusant d'ouvrir les por-
 „ tes & de laisser passer quelques troupes légères
 „ que j'avois envoyées à l'encontre, il les a obli-
 „ gées de prendre ce qu'il ne tenoit qu'à lui d'ac-
 „ corder de bonne grace.

„ Mes ordres étoient si précis, qu'il n'est arrivé
 „ de malheur de part ni d'autre; j'ai voulu pour-
 „ tant avertir Votre Excellence de cet accident pour
 „ prévenir les rapports contraires qu'on lui en
 „ pourroit faire. „

Une légère discussion de ces deux Lettres fera
 voir la frivolité des prétextes employés par M. de
 Zastrow, & inférés dans l'Exposé des motifs de
 l'Electeur d'Hanovre, pour auroriser la rupture de
 la Capitulation.

§ 1^{er}. Le defarmement des troupes Hessoises au
 tems où M. de Zastrow écrivoit, ne pouvoit plus
 être une cause de la rupture de la Convention de

Closter-